

Commissions

Économie

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Président : Mme Liesbeth Van der Auwera

➤ **MARDI 29 JANVIER 2013**

Discussion de la lettre du 20 décembre 2012 du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif sur le suivi des arrêts prononcés par la Cour constitutionnelle en 2011 et 2012.

- Le vice-premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord a transmis une note concernant le suivi des arrêts prononcés par la Cour constitutionnelle en 2011 et 2012. Cette note a été communiquée aux membres de la commission.

Projets de loi joints :

- Projet de loi portant insertion du livre IV "Protection de la concurrence" et du livre V "La concurrence et les évolutions de prix" dans le Code de droit économique et portant insertion des définitions propres au livre IV et au livre V et des dispositions d'application de la loi propres au livre IV et au livre V, dans les livres I et XV du Code de droit économique, n° 2591/1.

- Projet de loi portant insertion des dispositions réglant des matières visées à l'article 77 de la Constitution, dans le livre IV "Protection de la concurrence" et le livre V "La concurrence et les évolutions de prix" du Code de droit économique, n° 2592/1.

- Rapporteur : madame Anne Vanheste.

- Exposé introductif par le vice-premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord.

- La discussion générale a été entamée.

- Sont intervenus : MM. Karel Uyttersprot, Willem-Frederik Schiltz, Ronny Balcaen, Peter Logghe en Mmes Karine Lalieux et Leen Dierick.

- Le vice-premier ministre a répondu aux questions.

- A la demande de M. Karel Uyttersprot, le vice-premier ministre fait distribuer l'avis de la commission européenne sur des projets de loi.

Prochaine réunion : mardi 5 février 2013.

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Kristien Van Vaerenbergh

➤ **MARDI 29 JANVIER 2013**

Projets et propositions de loi joints :

- Projet de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, n°s 2603/1 à 3.

Amendements du gouvernement, de Mme De Wit et consorts, M. Schoofs, M. Van Hecke et consorts, Mme Van Cauter et consorts et M. Landuyt et consorts.

- Projet de loi modifiant le Code judiciaire et modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, n°s 2604/1 à 3.

Amendements de Mme De Wit et consorts, M. Schoofs et du gouvernement.

- Proposition de loi (Filip De Man, Bert Schoofs, Gerolf Annemans, Peter Logghe) modifiant la législation pénale en ce qui concerne la répression de certaines infractions graves, n° 670/1.

- Proposition de loi (Christian Brotcorne, Carina Van Cauter) modifiant la législation relative à l'application des peines, l'emploi des langues, ainsi que le Code judiciaire, concernant l'appel en matière d'application des peines, n°s 1506/1 et 2.

- Proposition de loi (Bert Schoofs, Peter Logghe, Gerolf Annemans) modifiant le Code pénal en vue d'aggraver la peine en cas de récidive légale, n° 1556/1.

- Proposition de loi (Sophie De Wit, Stefaan Van Hecke, Jean Marie Dedecker) modifiant le Code pénal en ce qui concerne les règles relatives à la récidive dans le cadre de la libération conditionnelle, n°s 1645/1 et 2.

Avis du Conseil d'État.

- Proposition de loi (Carina Van Cauter, Sabien Lahaye-Battheu, Herman De Croo) modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, n°s 665/1 et 2.

Avis du Conseil d'État.

- Proposition de loi (Gerolf Annemans, Bert Schoofs, Peter Logghe) modifiant, en ce qui concerne la libération conditionnelle, la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, n° 1951/1.

- Proposition de loi (Filip De Man, Bert Schoofs, Gerolf Annemans, Peter Logghe) modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine en ce qui concerne les conséquences du refus de collaborer avec la justice, n° 2057/1.

(Deuxième lecture, Art. 94 Rgt., et vote sur l'ensemble). (Rapporteur : M. Renaat Landuyt).

- La commission a discuté de la note légistique. Les observations 2, 3, 4 et 14 sur le DOC 53 2604/001 n'ont pas été suivies.

- A la suite de cette deuxième lecture du DOC 53 2604/001, le gouvernement a introduit les amendements 10 à 13. La commission a introduit ces amendements.

- M. Brotcorne a demandé la disjonction de sa proposition de loi DOC 53 1506/001.

- L'ensemble du projet de loi DOC 53 2603/001, tel qu'amendé et ainsi corrigé sur le plan légistique, a été adopté avec 9 voix contre 5.

- Dès lors deviennent sans objet les propositions jointes DOC 53 0670/001, DOC 53 1556/001, DOC 53 1645/001, DOC 53 1665/001, DOC 53 1951/00 et DOC 53 2057/001.

Ordre des travaux :

Lettre de MM. Van Hecke et Lahssaini concernant la création d'un groupe de travail sur la situation de détention des personnes incarcérées dans des annexes psychiatriques;

- Exposé introductif de MM. Stefaan Van Hecke et Fouad Lahssaini.

- La commission a décidé avec 9 voix contre 6 de ne pas donner son accord à la proposition.

Lettre du groupe MR demandant l'avis de la Cour des comptes sur la proposition de loi modifiant la loi hypothécaire du 16 décembre 1851 afin d'instaurer des privilèges en faveur des victimes d'infractions pénales, n° 2428/1.

- La commission a décidé conformément l'article 79, 1^{er} al., Rgt., de demander au président de la Chambre de soumettre les propositions de loi jointes DOC 53 2428/001 et DOC 53 2436/001 à la Cour des comptes.

Projet de loi réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine - Amendé par le Sénat, n° 1009/14.

- Rapporteur : M. Christian Brotcorne.
- Un collaborateur du ministre a exposé les modifications apportées par le Sénat.
- La discussion a été entamée.
- Des amendements ont été déposés par Mme Muriel Gerkens et M. Stefaan Van Hecke.

Projet de loi visant à modifier l'article 433quinquies du Code pénal afin d'étendre la définition de la traite des êtres humains à l'exploitation sexuelle - Transmis par le Sénat, n° 2607/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- Les projets de loi DOC 53 2607/001, DOC 53 2608 et DOC 53 2609/001 seront discutés conjointement.
- Ces projets de loi seront à nouveau mis à l'ordre du jour.

Projet de loi visant à étendre le dol spécial en ce qui concerne le prélèvement ou le fait de permettre le prélèvement d'organes ou de tissus dans le cadre de la traite des êtres humains - Transmis par le Sénat, n° 2608/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- Les projets de loi DOC 53 2607/001, DOC 53 2608 et DOC 53 2609/001 seront discutés conjointement.
- Ces projets de loi seront à nouveau mis à l'ordre du jour.

Projet de loi modifiant l'article 433decies du Code pénal en vue de préciser la situation particulièrement vulnérable de la victime d'un marchand de sommeil - Transmis par le Sénat, n° 2609/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- Les projets de loi DOC 53 2607/001, DOC 53 2608 et DOC 53 2609/001 seront discutés conjointement.
- Ces projets de loi seront à nouveau mis à l'ordre du jour.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Kristien Van Vaerenbergh, Koenraad Degroote, Sophie De Wit, Sarah Smeyers, Karel Uyttersprot) modifiant la loi hypothécaire du 16 décembre 1851 en ce qui concerne le compte de tiers, n° 1764/1.
- Proposition de loi (Raf Terwingen, Sonja Becq, Leen Dierick, Jef Van den Bergh, Willem-Frederik Schiltz, Sabien Lahaye-Battheu, Christian Brotcorne) modifiant la législation en ce qui concerne le compte de qualité des avocats, des notaires et des huissiers de justice et la séparation de patrimoines, n° 1661/1.
- Proposition de loi (Raf Terwingen, Liesbeth Van der Auwera, Leen Dierick, Willem-Frederik Schiltz) relative au compte de qualité des agents immobiliers, n°s 1789/1 et 2.
(Rapporteur : M. Stefaan Van Hecke).

Audition de :

- M. Cédric Alter, représentant de “AVOCATS.BE”;
- M. Eric Dirix, professeur à la KULeuven;
- M. Christophe Blindeman, représentant de la Fédération royale du Notariat belge;
- M. Johan Van Driessche, administrateur de “l’OVB”;
- M. Ivo Goeyens, président de la Chambre nationale des huissiers de Justice de Belgique;
- M. Jurgen Vansteene, représentant de l’Institut professionnel des agents immobiliers;
- Mme Ilse Bosmans, collaboratrice auprès de la cellule stratégique du vice-premier ministre et ministre des Finances.

- Le représentant de SPF Finances a été excusé.

- Chaque intervenant a fait un exposé. Les exposés ont été suivis par un échange de vues avec les membres.

➤ **MERCREDI 30 JANVIER 2013**

Proposition de loi (Carina Van Cauter, Sabien Lahaye-Battheu, Patrick Dewael, Mathias De Clercq) instaurant la surveillance électronique comme peine autonome, n° 1042/1. (Rapporteur : Mme Sophie De Wit).

Audition de :

- Mme Marie-Sophie Devresse, professeur à l'UCL;
- M. Michaël Dantinne, professeur à l'ULG;
- M. Tom Vander Beken, professeur à l'UGent;
- Mme Margaretha Verellen, présidente du tribunal de première instance de Louvain.

- Les invités ont fait un exposé.
- Un échange de vues a eu lieu.

Questions actuelles au gouvernement :

<http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic658.pdf>

Prochaine réunion : mardi 5 février 2013.

Naturalisations

COMMISSION DES NATURALISATIONS

Président : M. Georges Dallemagne

➤ **MARDI 29 JANVIER 2013**

Examen des dossiers à propos desquels les chambres ne sont pas parvenues à une décision unanime.

Examen des dossiers évoqués par les membres.

- La commission a terminé l'examen des dossiers à propos desquels les chambres n'étaient pas parvenues à une décision unanime.
- La commission a examiné les dossier évoqués par les membres.

Infrastructure

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Président : Mme Sabien Lahaye-Battheu

➤ **MARDI 29 JANVIER 2013**

Questions d'actualité au gouvernement :

<http://www.dekamer.be/doc/CCRI/pdf/53/ic655.pdf>

Prochaine réunion : mardi 5 février 2013.

Questions européennes

COMITÉ D'AVIS FÉDÉRAL CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES

Présidents : MM. André Flahaut et Philippe Mahoux (S) et

➤ **MARDI 29 JANVIER 2013**

Priorités de la présidence irlandaise :

- Exposé de Mme Lucinda Creighton, ministre des Affaires européennes d'Irlande.
- Échange de vues.

- Les membres ont posé des questions et la ministre a répondu.

Finances et Budget

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : M. Georges Gilkinet

➤ **MARDI 29 JANVIER 2013**

Approbation du rapport de la sous-commission Cour des comptes sur l'examen du 168ième Cahier de la Cour des comptes : l'évolution de la dette publique.

- La commission approuve à l'unanimité le rapport de la sous-commission Cour des comptes.

Lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif : ordre des travaux.

- La commission décide d'avoir une discussion dans le courant de 2012 avec le ministre des Finances sur les arrêts prononcés par la Cour constitutionnelle.

Questions actuelles au gouvernement :

<http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic656.pdf>

Prochaine réunion : mardi 5 février 2013.

Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président : M. Siegfried Bracke

➤ **MERCREDI 30 JANVIER 2013**

Ordre des travaux.

Lettre de Mme Galant relative à l'audition de M. Jacky Leroy, président du SPF Personnel et organisation.

- La commission a rejeté la demande d'audition formulée par Mme Galant par 8 voix contre 8.

Demande d'auditions relative à la profession de détective privé.

- La commission a décidé d'organiser des auditions.

Demande du délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant et du commissaire aux droits de l'enfant de la Communauté flamande d'être entendu dans le cadre du projet de loi sur les sanctions administratives communales.

- La commission a décidé de demander un avis écrit au délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant et au commissaire aux droits de l'enfant de la Communauté flamande.

Discussion de la lettre du président du Comité parlementaire chargé du suivi législatif sur les arrêts prononcés par la Cour constitutionnelle en 2012 ainsi que sur la deuxième partie du rapport du Collège des procureurs-généraux.

- La vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances a fait un exposé concernant les arrêts et observations relevant de sa compétence.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Koenraad Degroote, Ben Weyts, Siegfried Bracke, Jan Van Esbroeck) modifiant la législation relative aux sanctions administratives communales en ce qui concerne les fonctionnaires compétents et l'âge minimum, n°s 1488/1 et 2.

Avis du Conseil d'Etat.

- Proposition de loi (Bart Somers) modifiant la nouvelle loi communale en ce qui concerne l'instauration de sanctions administratives communales en cas d'absentéisme scolaire, n°s 1451/1 et 2.

Avis du Conseil d'Etat.

- Proposition de loi (Leen Dierick, Nahima Lanjri, Jef Van den Bergh, Liesbeth Van der Auwera) modifiant la nouvelle loi communale et la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse en ce qui concerne les sanctions administratives communales, n°s 1688/1 et 2.

Avis du Conseil d'Etat.

- Proposition de loi (Jacqueline Galant, Daniel Bacquelaine, Charles Michel, David Clarinval, Luc Gustin) visant à modifier l'article 119bis de la Nouvelle loi communale, relatif aux sanctions administratives, n°s 2210/1 et 2.

(Continuation). (Rapporteur : Mme Bercy Slegers)

- La commission a décidé de reporter l'examen des propositions de loi jusqu'à la mi-mars 2013 dans l'attente du projet de loi annoncé par la ministre.

- La commission décide de ne pas organiser des auditions.

Proposition de loi (André Frédéric, Eric Thiébaud, Thierry Giet, Yvan Mayeur, Karine Lalieux, Valérie Déom) modifiant la législation électorale en vue d'interdire aux élus et aux mandataires de siéger dans les bureaux de vote et de dépouillement, n°s 164/1 et 2.

Amendement de M. Frédéric.

(Continuation). (Rapporteur : M. Fouad Lahssaini).

- M. André Frédéric a exposé ses amendements n°s 2 à 5 et a annoncé le dépôt prochain de quelques amendements techniques complémentaires.

Proposition de loi (Muriel Gerkens, Stefaan Van Hecke) modifiant les lois coordonnées sur le Conseil d'Etat en vue d'accorder aux associations le droit d'introduire une action d'intérêt collectif, n° 1693/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Duméry.
- M. Stefaan Van Hecke a fait un exposé introductif.

Proposition de loi (Myriam Delacroix-Rolin, Christian Brotcorne, Catherine Fonck, Marie-Martine Schyns) modifiant l'article 135 de la Nouvelle loi communale du 24 juin 1988 en vue d'autoriser les communes à réglementer les heures d'ouverture des débits de boissons, n°s 2099/1 et 2.

- Rapporteur : Mme Bercy Slegers.
- Mme Marie-Martine Schyns a fait un exposé introductif.
- La discussion générale a été entamée.
- La commission a décidé de soumettre la proposition de loi à l'avis de l'UVCW et à la VVSG.
- En application de l'article 98 du Règlement, la commission a décidé de demander au Président de la Chambre de soumettre la proposition de loi à l'avis du Conseil d'Etat (délai de trente jours).

Questions actuelles au gouvernement :

<http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic659.pdf>

Prochaine réunion : mardi 5 février 2013.

Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Mme Maya Detiège

➤ **MERCREDI 30 JANVIER 2013**

Questions actuelles au gouvernement :

<http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic657.pdf>

Ordre des travaux.

Proposition de résolution (Thérèse Snoy et d'Oppuers, Muriel Gerkens, Eva Brems) visant à faire reconnaître les patients atteints d'électro-hypersensibilité, n° 1723/1.

- Rapporteur : Mme Reinhilde Van Moer.
- La discussion a été clôturée.
- La proposition de résolution a été rejetée par 10 voix contre 2.

Projet de loi portant dispositions diverses en matière de santé (art. 3 à 6, 8, 12, 13, 15 à 18, 22 à 24, 27 à 51 et 57 à 128), n° 2600/1.

(Continuation, clôture et votes). (Rapporteur : Mme Reinilde Van Moer).

- Les amendements n°s 1 à 13 ont été introduits par Mme Marie-Claire Lambert et consorts et Mme Ingeborg De Meulemeester et consorts.
- La discussion générale et par article a été clôturée.
- Les amendements n°s 1 à 11 ont été adoptés.
- Le projet de loi ainsi amendé, y compris les corrections d'ordre légistique, a été adopté avec 12 voix et 4 abstentions.
- La commission a décidé d'appliquer l'article 72,2 du Règlement de la Chambre.

Prochaine réunion : mercredi 20 février 2013.

Affaires sociales

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Président : M. Yvan Mayeur

➤ **MERCREDI 30 JANVIER 2013**

Questions actuelles au gouvernement :

<http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic660.pdf>

Prochaine réunion : mardi 5 février 2013.

Défense nationale

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président : M. Filip De Man

➤ **MERCREDI 30 JANVIER 2013**

Discussion du rapport et des recommandations du groupe de travail chargé de l'examen de l'équilibre linguistique à l'armée. (Rapporteurs : MM. Gerald Kindermans et Patrick Moriau).

- La discussion a eu lieu.
- M. Patrick Moriau a fait un exposé introductif.
- Ont pris la parole : MM. Denis Ducarme, Luk Van Biesen, Bert Maertens et Mme Annick Ponthier.
- Le ministre de la Défense a pris la parole.
- Les recommandations du groupe de travail ont été adoptées avec 11 voix et 5 abstentions.
- Le rapport du groupe de travail a été approuvé à l'unanimité.

Questions actuelles au gouvernement :

<http://www.dekamer.be/doc/CCRI/pdf/53/ic661.pdf>

Prochaine réunion : mercredi 20 février 2013.

Suivi des missions à l'étranger

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DU SUIVI DES MISSIONS À L'ÉTRANGER (SÉNAT)

Présidents : M. Francis Delpérée (S)

➤ **JEUDI 31 JANVIER 2013**

La situation militaire au Mali.

- Le ministre de la Défense et le lieutenant-général Marc Campernol ont donné un aperçu de l'opération militaire au Mali.
- Ils ont répondu aux questions de MM. Wouter De Vriendt, Johan Verstreken (S), Armand De Decker (S) et Patrick De Groot (S).

Concertation parlementaire

COMMISSION PARLEMENTAIRE DE CONCERTATION

Présidents : M. André Flahaut et Mme Sabine de Bethune (S)

➤ **JEUDI 31 JANVIER 2013**

Projet de loi portant insertion du livre IV "Protection de la concurrence" et du livre V "La concurrence et les évolutions de prix" dans le Code de droit économique et portant insertion des définitions propres au livre IV et au livre V et des dispositions d'application de la loi propres au livre IV et au livre V, dans les livres I et XV du Code de droit économique, n° 2591/1.

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Décision du 31 janvier 2013 : le délai d'évocation est fixé à 5 jours et le délai d'examen est fixé à 20 jours.

Projet de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et modifiant la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, n° 2603/1.

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Décision du 31 janvier 2013 : le délai d'évocation est fixé à 5 jours et le délai d'examen est fixé à 20 jours.

Projet de loi modifiant l'article 2244 du Code civil pour attribuer un effet interruptif de la prescription à la lettre de mise en demeure de l'avocat ou de la personne pouvant ester en justice en vertu de l'article 728, § 3, du Code judiciaire, n° 5-145/9.

Demande de prolongation du délai d'examen (application des articles 2, 2°, et 12, § 1er, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- La demande de prolongation n'a plus lieu d'être vu que le projet de loi a été adopté par la commission Justice du Sénat.

Suspension des délais (application de l'article 10, § 1er, 3°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Décision du 31 janvier 2013 : les délais sont suspendus du 9 février 2013 jusqu'au 17 février 2013.

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2012

VISITE DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE À L'HÔPITAL MILITAIRE DE NEDER-OVER-HEEMBEEK

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le mercredi 28 novembre 2012, une délégation de la commission de la Défense nationale, présidée par M. Filip De Man, a visité l'Hôpital militaire de Neder-over-Heembeek. Les membres de la commission y ont été accueillis par le médecin général-major Geert Laire, commandant de la Composante médicale, le médecin colonel Pierre Neirinckx, directeur de l'Hôpital militaire Reine Astrid, et leurs collaborateurs.

L'hôpital militaire a un certain nombre de missions spécifiques qui ne le rendent pas totalement assimilable à un hôpital civil. Il apporte un appui aux opérations militaires (internationales), notamment par le déploiement sur le terrain de modules médicaux spécialisés. Il est chargé de la préparation des troupes par le biais de la sélection médicale des recrues et le suivi de l'aptitude médicale des membres du personnel militaire au cours de leur carrière, ainsi que par le biais du maintien et du rétablissement de l'aptitude médicale (en matière de médecine de première ligne et de formation) du personnel médical. Il apporte enfin une « aide à la Nation », notamment par l'intermédiaire du Centre des grands brûlés et du Centre d'oxygénothérapie hyperbare. L'hôpital occupe au total 587 personnes, ce qui en fait la plus grande unité de la Composante médicale.

L'hôpital militaire se compose de différents départements qui accomplissent les missions précitées. Le département d'hospitalisation comprend par exemple le Centre des grands brûlés. Il y a également une polyclinique et un service mobile d'urgence (SMU), qui est au service de la Région de Bruxelles-Capitale et de la province du Brabant flamand, et qui peut toujours être mobilisé à la demande d'un central 100. Cette équipe intervient environ 1 800 fois par an, principalement auprès de particuliers.

Le centre médical d'expertise est chargé de tous les examens d'évaluation et d'expertise médicale relatifs aux militaires d'actives et aux candidats militaires. Il organise l'examen médical de sélection de base pour toute personne qui pose sa candidature à une fonction à la Défense. Il assure par ailleurs tous les examens périodiques et ponctuels auxquels sont soumis les militaires opérationnels en vue du contrôle de l'aptitude permanente pour certaines fonctions (par exemple, les pilotes) et de l'aptitude opérationnelle médicale pour les missions à l'étranger.

Le centre des grands brûlés, qui soigne les patients gravement brûlés, civils et militaires, n'est plus à présenter. Ce centre est équipé des appareils techniques les plus modernes et comprend une section *high care* et une section *medium care*, un quartier opératoire, une banque de peau et un hôpital de jour pour les soins ambulatoires. Il occupe cent vingt membres du personnel regroupés en une seule équipe pluridisciplinaire.

L'hôpital militaire comprend également un centre de médecine aéronautique doté d'une chambre basse pression (chambre hypobare) dans laquelle il est possible de simuler des vols à très haute altitude à l'attention du personnel volant. La chambre est utilisée pour la sélection des candidats pilotes et pour la formation spécialisée des pilotes militaires. Le programme de formation est certifié par la force aérienne américaine.

L'hôpital militaire se voit également confier un rôle important dans l'organisation de l'aide médicale en cas de catastrophe sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale et, depuis 1984, il assure la direction de l'aide médicale en cas de crash aérien ou de tout autre accident grave se produisant à l'aéroport de Zaventem ou aux abords de celui-ci.

Lors de la visite, les membres ont pu découvrir les principaux services spécialisés, comme le groupe d'urgence médicale, le centre d'oxygénothérapie hyperbare, le centre médical d'expertise et le centre des grands brûlés, où ils ont chaque fois été informés des principales tâches de l'unité en question par le chef de celle-ci.

L'hôpital militaire collabore aussi étroitement avec d'autres hôpitaux universitaires, comme le CHU Brugmann, les **Cliniques Universitaires St.-Luc** et *l'UZ Leuven*. Il entretient aussi des liens de collaboration avec le SPF Santé publique, la Région de Bruxelles-Capitale et les SPF Justice (pour les expertises médicales) et Mobilité (pour les pilotes).